



# QUARTIER MON PLAISIR

RÉINVENTE SA PLACE  
DANS LA VILLE

► RÉUNION PUBLIQUE - 11 SEPTEMBRE 2018

**Monplaisir,  
une identité forte**

---

# Monplaisir, une identité forte

- ▶ **10 500 habitants** (7 % de la population d'Angers, **37 % de moins de 25 ans**).
- ▶ Les opérations de construction débutent au début des **années 1960**.
- ▶ **De nombreux équipements publics** sont construits au début des **années 1970**: foyer pour personnes âgées, relais mairie, centre social, foyer des jeunes travailleurs, centre de soins, salle omnisports, piscine.
- ▶ 60 % de logements sociaux.
- ▶ Un taux de chômage très supérieur à la moyenne de la ville.
- ▶ **Un des plus grands marchés de l'ouest de la France**.

# La rénovation urbaine



## Objectifs

- ▶ **Un quartier attractif, avec davantage de mixité.**
- ▶ **Des programmes immobiliers innovants et abordables.**
- ▶ **Des équipements publics et commerciaux.**
- ▶ **Répondant aux besoins des habitants actuels et à venir.**
- ▶ **Monplaisir réinvente sa place dans la ville.**

## Les acteurs

- ▶ **La Ville d'Angers, Angers Loire Métropole**
- ▶ et leurs **partenaires** (Angers Loire Habitat, Immobilière Podeliha, Podeliha Accession, Soclova),
- ▶ avec l'**Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)** et ses partenaires (Action logement, la Caisse des dépôts et consignations),
- ▶ la **Région et l'Union européenne**, et le **Département** de Maine-et-Loire.

## Calendrier

- ▶ **Premières démarches engagées en 2014.**
- ▶ **Protocole** de préfiguration signé **le 1<sup>er</sup> juillet 2016.**
- ▶ Engagements scellés devant l'**Anru le 12 juillet 2018.**
- ▶ **Lancement officiel le 10 septembre 2018.**

En cours

2026



## Financement

► **400 millions € d'investissements contractualisés** pour cette nouvelle opération de rénovation urbaine, **dont bénéficieront les deux quartiers de Monplaisir et Belle-Beille :**

- 100 millions € investis par la Ville et Angers Loire Métropole,
- 200 millions € investis par les bailleurs sociaux (Angers Loire Habitat, Podeliha, Soclova),
- 100 millions €, c'est le montant qu'Angers Loire Métropole va percevoir de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

► À cette contractualisation, la Ville et Angers Loire Métropole ajouteront **100 millions € hors convention.**

# La concertation



La concertation  
.....

## Une participation active



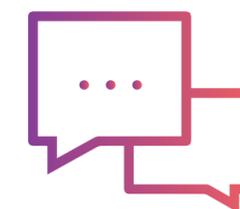
**583 participants** mobilisés.

**26 participants** en moyenne  
sur les temps de **concertation**.



**9 lieux**

différents utilisés.



**26 actions**

**de concertation** organisées  
depuis mars 2017.

.....

► Publics : habitants, usagers,  
groupes scolaires, acteurs institutionnels  
et associatifs...

► Une forte mobilisation du Conseil  
citoyen et du Conseil de quartier.

## Sujets et thématiques abordés



### **Espaces publics :**

cœurs d'îlots, parc Hébert-de-la-Rousselière, jardin Gallieni...



**Mobilités et déplacements :** transports en commun (bus et tramway), circulation automobile et stationnement, modes doux (vélos et piétons)...

## Sujets et thématiques abordés



**Place de l'Europe,**  
**la centralité:** espace partagé,  
convivial et animé, vocation  
commerciale à maintenir,  
aménagement souhaités...



**Équipements:**  
valorisation et connexion  
des équipements,  
équipements socioculturels,  
sportifs et scolaires...



**Habitat:**  
questions  
sur la réhabilitation  
des logements  
et sur le relogement.

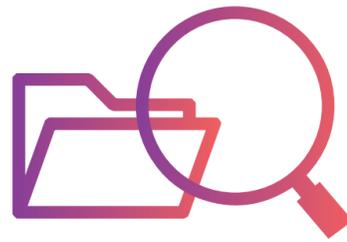
La concertation

.....

## Les résultats



**38 propositions  
intégrées**



**30 propositions  
à étudier**



**10 propositions extérieures**  
au projet urbain de Monplaisir

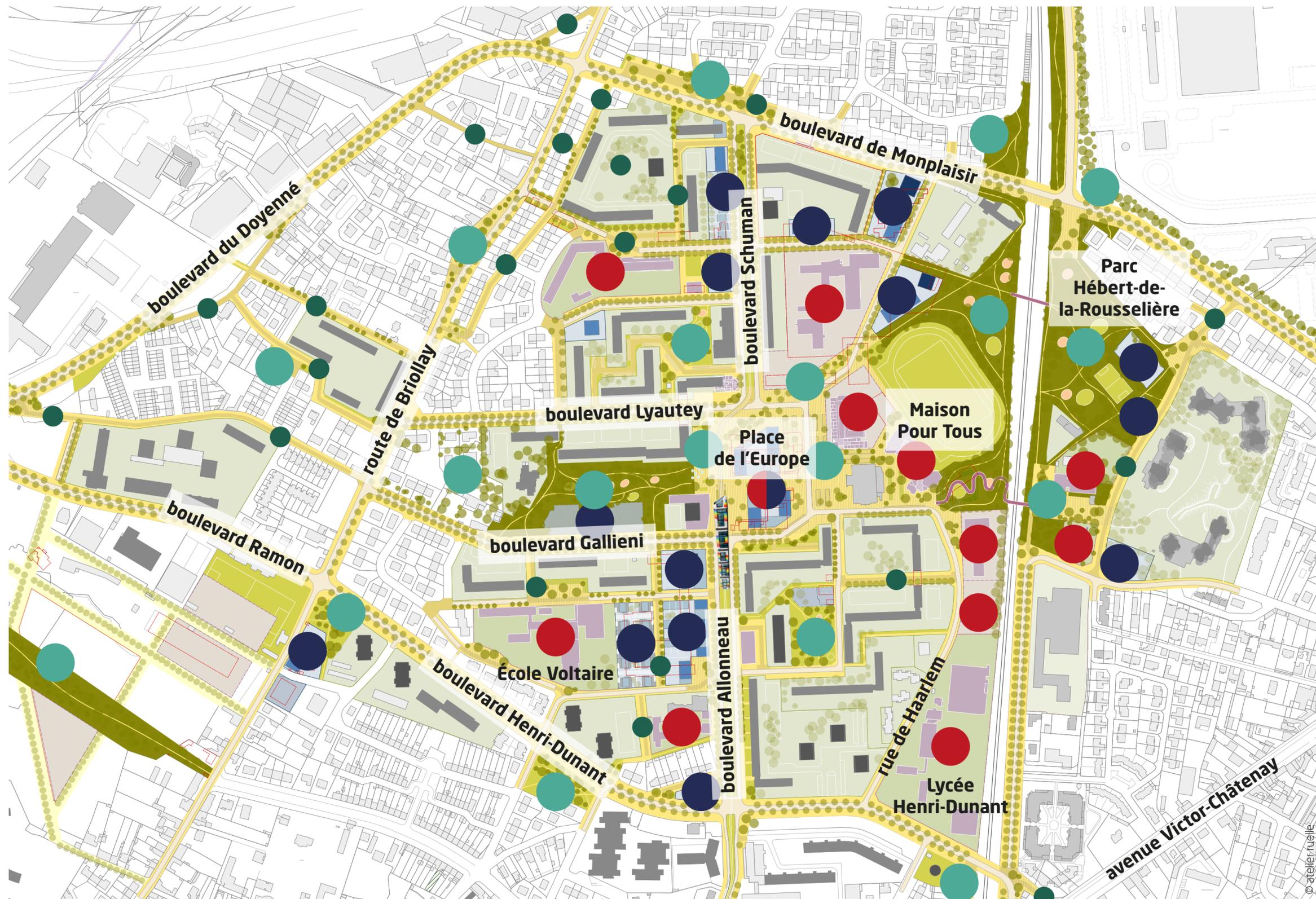
# Le projet



# Le projet

## Les actions, par secteur

- Logements
- Équipements
- Aménagements paysagers
- Voirie et cheminements



# Le logement



# Le logement

- ▶ **Améliorer la mixité sociale et le confort des logements.**
- ▶ **1 470 logements sociaux rénovés**, leurs équipements modernisés (économies d'énergie, amélioration des abords et de l'image des résidences).
- ▶ **368 logements démolis** pour permettre la mutation du quartier.
- ▶ **430 logements construits, avec un objectif de prix abordable.**
- ▶ **L'accession à la propriété sera soutenue financièrement** par l'agglomération et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).
- ▶ Une réelle **qualité architecturale et environnementale** (collectifs à taille humaine, logements individuels groupés en maisons de ville).

2018

2026



# Le logement



Un important travail d'**accompagnement au relogement** assuré par les bailleurs (Angers Loire Habitat, Immobilière Podeliha, Soclova), renforcé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Angers, le département de Maine-et-Loire et la Caisse d'allocations familiales (CAF).



**Disponibles  
sur place** en fin  
de réunion.

## Le logement

# La barre de l'Europe

- ▶ Démolition de la barre de l'Europe (100 logements).
- ▶ Objectifs : ouvrir, améliorer les perspectives, les liaisons avec l'ensemble du quartier.
- ▶ Le **relogement** des habitants est en cours, assuré par le bailleur (Immobilière Podeliha).

En cours

2020



## Des démolitions à programmer

▶ **Rue Gabriel-Baron** (n°5 et 6) -  
Immobilière Podeliha,

▶ **Rue de Haarlem** (n°8) -  
Soclova,

▶ **Le porche Lyautey et les tours Gallieni**  
(n°15 et 17, soit 130 logements) -  
Angers Loire Habitat.

2019

2021



▶ **La résidence Allonneau**  
(142 logements) -  
Angers Loire Habitat.

2022

2024



# Les équipements



## Les équipements

.....

# Le tramway, ligne B



**Un quartier mieux desservi,**  
entre bus  
et tramway.



**3 stations**  
à Monplaisir  
(1,7 km de tracé).



1 tramway toutes  
les **8 minutes**



**1 parking gratuit** créé  
à l'angle des boulevards  
Schuman et Monplaisir.

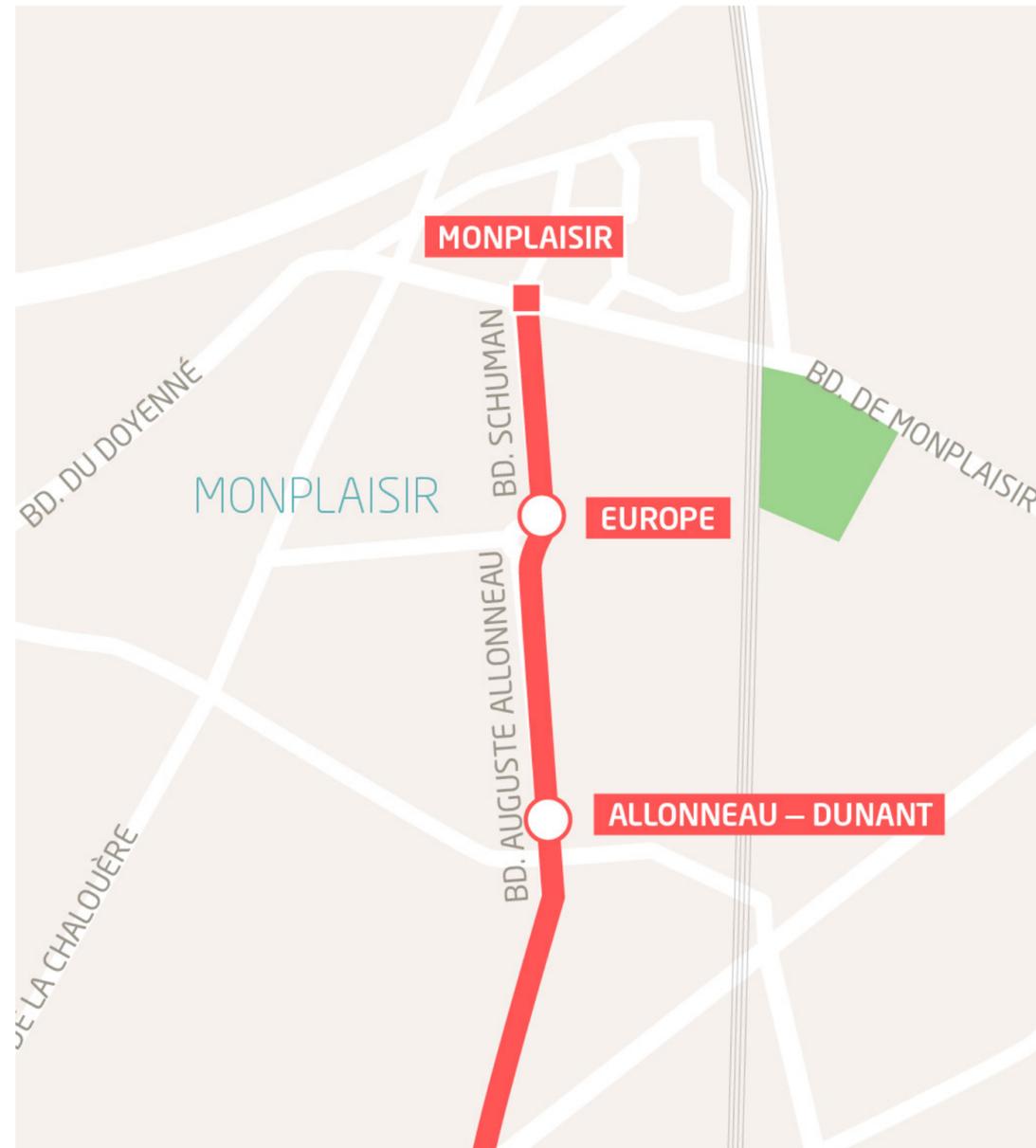
2019

Mise en service en **2022.**



# Les équipements

## Le tramway, ligne B

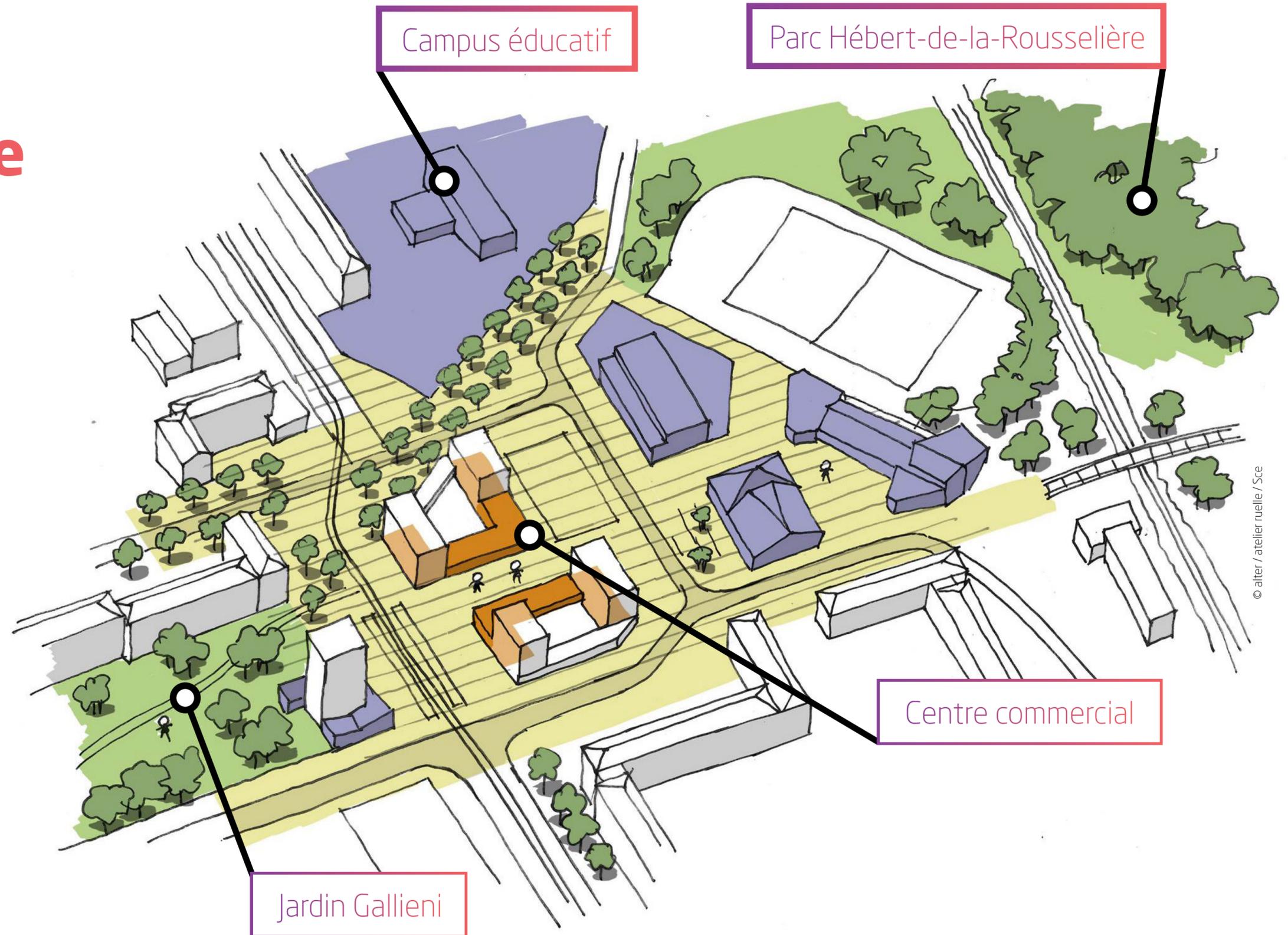


► Boulevard Allonneau.

Les équipements

## La place de l'Europe

- **Au cœur du quartier et du projet** de rénovation, pour que Monplaisir retrouve un **rayonnement à l'échelle de la ville.**
- **Démolition de la barre de l'Europe**, pour créer **une grande allée verte**, reliant le jardin Gallieni au parc Hébert-de-la-Rousselière et **ouvrir le campus éducatif** (collège et lycée) sur un nouveau parvis.

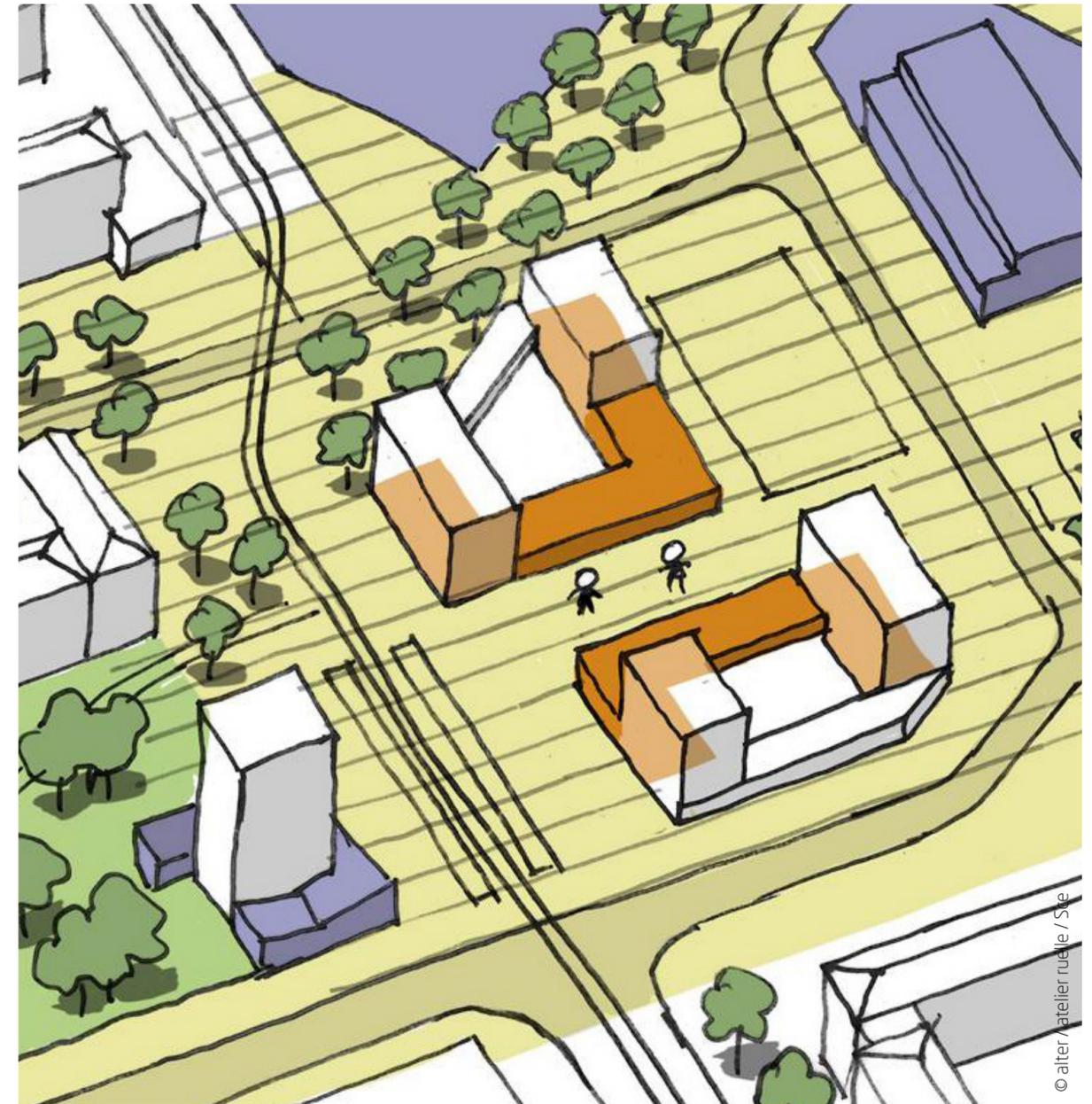


## Les équipements

.....

# La place de l'Europe

- ▶ **Le centre commercial sera reconstitué** sur 2 500 m<sup>2</sup>,
- ▶ complété d'immeubles en **accession à la propriété** et de logements **locatifs pour personnes âgées** (environ 100 logements), dotés de **parkings souterrains** privés.
- ▶ **Un pôle santé** sera créé (médecins, dentistes, infirmiers, etc.).
- ▶ **Le marché** se tiendra sur la nouvelle place de l'Europe, tous les mercredis et dimanches matin, dès que le chantier du tramway et l'aménagement de la place seront achevés.



2019

2023



Les équipements

.....

## Le pôle sportif

- ▶ **Une approche sport-santé,** faisant rayonner Monplaisir à l'échelle de l'agglomération.
- ▶ **Composé du gymnase agrandi, du stade, de la piscine et d'espaces de jeux en accès libre.**
- ▶ **De nouvelles activités:** sports de combat, tennis de table, danse, renforcement musculaire, escalade, parcours « sport et bien-être » en direction de publics porteurs de handicap.



2019

2022



## Les équipements

# Une chaufferie bois

► Aux abords du site industriel Scania, 1 bâtiment de 12 m **s'intégrant à son environnement.**

► Objectifs d'une **démarche d'éco-quartier.**

► **Alimentera 2 800 logements et l'ensemble des équipements actuels et futurs.**

► 1 chaudière bois, 1 silo de stockage du bois, **7 km de réseau.**



► Budget: 12 millions €.

2019

2021



## Les équipements

.....

# Le bureau de police

► Le bureau de police actuel, place de l'Europe, est **destiné à être démol**i avec le centre commercial.

► Il est **repositionné rue de Haarlem**.

► Opération "hors Anru".

### ► Objectifs :

- Améliorer les conditions d'accueil et de confidentialité.
- Repenser sa localisation dans le quartier.
- Expérimenter les principes d'une police de la sécurité du quotidien pour une plus grande tranquillité du quartier.

En cours

Installation début 2019.



Les équipements

.....

## Un campus éducatif

- ▶ Il sera composé du collège Jean-Lurçat et du lycée Emmanuel-Mounier,
- ▶ ouvrant sur un **nouveau parvis**, place de l'Europe.
- ▶ Les **entrées** feront l'objet d'un nouvel aménagement et les **espaces de restauration et de récréation** seront repensés.

2020

2022



## Les équipements

# Les écoles Voltaire et Paul-Valéry

- ▶ Des investissements sont prévus sur les deux groupes scolaires pour permettre le rapprochement de **structures de petite enfance existantes** (crèche multiaccueil, Tom Pouce, accueil de loisirs maternel...)
- ▶ Un projet partenarial de **réussite éducative** est en cours d'écriture à l'échelle du quartier.

2019

2023



## Les équipements

.....

# Un pôle éducatif et culturel

- ▶ **Le Foyer des jeunes travailleurs (FJT)**, rue de Haarlem, sera **restructuré**.
- ▶ Il sera complété par **un internat** de 45 places et **une bibliothèque-ludothèque**, constituant un véritable pôle éducatif et culturel.
- ▶ **La Maison pour tous (MPT)**, hébergeant actuellement la bibliothèque, verra certaines de ses activités redéployées, comme le dojo déplacé vers le gymnase.
- ▶ L'accueil de loisirs pourrait intégrer la MPT.



- ▶ Opération "hors Anru".

2018

2023



Les équipements

.....

## Les associations

- ▶ **Elles sont associées à la mutation du quartier.**
- ▶ **La polarité associative du centre Robert-Schuman sera confortée** avec l'arrivée d'associations actuellement implantées place de l'Europe.
- ▶ **La CLCV Lav'Plaisir** aujourd'hui située 5, place de l'Europe verra elle aussi son activité repositionnée.

# Les aménagements



Les aménagements

.....

## Une grande allée verte

- ▶ Elle reliera le parc Hébert-de-la-Rousselière au jardin Gallieni.
- ▶ Elle permettra des **aménagements paysagers** ouverts sur la place de l'Europe.

En cours

2024



Les aménagements

.....

## Les Kalouguine et le parc

► **Les espaces privés des immeubles déjà réhabilités seront résidentialisés :**

cheminements et espaces verts redessineront ce site remarquable en véritable **parc habité**, en continuité du parc Hébert-de-la-Rousselière tout proche.

► **En bordure du parc, 3 constructions** verront le jour (70 logements), en accession à la propriété.



En cours

2023



## Les aménagements

.....

# La passerelle réaménagée

- ▶ Plus **confortable et accessible** aux personnes à mobilité réduite, aux piétons et aux cyclistes.
- ▶ Elle permettra de **mieux relier les deux parties du quartier**, actuellement isolées par la voie ferrée.
- ▶ La création d'une nouvelle passerelle reliant les deux parties du parc Hébert-de-la-Roussellière est à l'étude.

En cours

2023



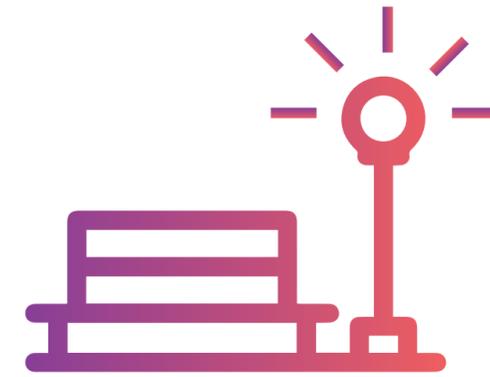
Les aménagements

.....

**Et aussi...**



**Des lanières vertes, des liaisons  
et des cheminements piétons,**  
pour favoriser les modes doux de circulation.



**Des boulevards  
et des rues rénovés**  
pour mieux se déplacer.

À vos côtés

.....

## La maison du projet



### ► Réunions publiques, rencontres, ateliers de concertation, information.

Relais Mairie

2 bis, boulevard Allonneau — 02 41 37 53 47.

Visite libre aux horaires d'ouverture.

Permanence le mercredi de 10h à 12h30

et possibilité d'accueil sur rendez-vous.

[angers.fr/AVM](http://angers.fr/AVM)

## Infos tramway



### ► La Maison des projets

7, rue Plantagenêt

Ouverte : du mercredi au samedi, de 11h à 18h.

### ► La Mission tramway répond à vos questions :

83, rue du Mail / Angers

[tramway@angersloiremetropole.fr](mailto:tramway@angersloiremetropole.fr)

[tramway.angersloiremetropole.fr](http://tramway.angersloiremetropole.fr)

À vos côtés

.....

## Les partenaires



### **Angers Loire Habitat**

Agence des Deux-Croix  
12, boulevard des Deux-Croix / Angers  
02 41 23 57 57

### **Soclova**

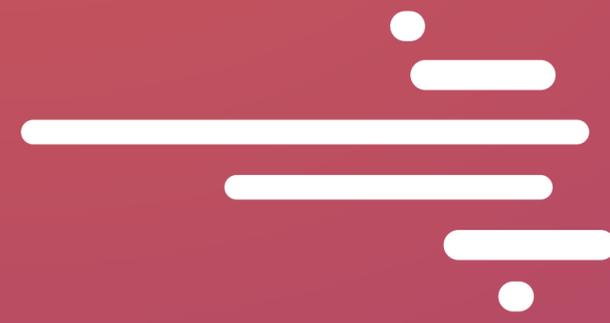
43, avenue Yolande-d'Aragon / Angers  
02 41 31 13 77

### **Immobilière Podeliha**

7, rue de Beauval / Angers  
02 41 68 77 00

### **Podeliha Accession**

16, rue de Bretagne / Angers  
02 41 24 13 80



# ANGERS, VILLE EN MOUVEMENT

